

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

RAPPEL DES LOIS D'USURES.

Il est des calamités que les hommes redoutent avec raison, parce qu'elles déciment les populations, arrêtent la marche des affaires, et enlèvent, par une mort violente depuis le plus petit jusqu'au plus grand, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, sans distinction, aucune; mais nous n'en connaissons point qui soit plus terrible à l'humanité que l'usure. Celle-ci ne frappe pas tous les hommes sans distinction, elle ne frappe que le pauvre, et surtout le cultivateur, qu'une mauvaise récolte a mis dans la gêne.

Avant le rappel des lois d'usures, les usuriers trouvaient déjà assez de moyens frauduleux pour éviter la loi et ruiner, sous les plus brillantes couleurs de la philanthropie, ceux dont ils convoitaient les biens, sans qu'on leur permit de prêter sans crainte comme sans scrupule, à des taux énormes. Si cet état de chose continue, nous croyons que nos Législateurs ne nous fassent envier le sort des peuples du moyen âge.

La république romaine dans le temps de Marius et de Sylla, sous la puissance sanguinaire des derniers triumvirs, ne connaissait pas encore ce crime que l'on appelle l'usure. "Il ne se trouvait pas alors de ces hommes sans entrailles, au langage doux et tendre; pour voler un homme en lui disant! "C'est un service que je vous rends." Non l'effronterie n'était pas encore poussée à un aussi haut degré que dans notre siècle de progrès.

Ce rappel des lois d'usures nous prouve combien nos députés sont mercenaires, et combien nos ministres sont peu dignes de gouverner une nation civilisée.

Cet acte du ministère est une injure faite au pays et à la religion; au pays, parce qu'il autorise l'oppression, à la religion parce que celle-ci déclare l'usure con-

traire à la charité. Pris entre les griffes de ces Harpagons, le malheureux, qu'un accident imprévu oblige d'emprunter, se verra forcé de vendre à vil prix, un bien qu'il a acquis à la sueur de son front, pour donner à manger à sa famille. Plus de bonheur pour lui, la pauvreté, suivie de son funèbre cortège, entrera dans sa chaumière pour ne plus en sortir.

Et les hommes qui sont la cause de ces malheurs, se plaignent qu'il leur est devenu impossible de gouverner les colonies de manière à satisfaire aux exigences du peuple.

NOUVELLES POLITIQUES.

Les nouvelles politiques de la semaine offrent bien peu d'intérêt. Après les longs et chaleureux débats sur l'adresse, qui ont surexcité à un si haut degré l'opinion publique du pays, les députés, comme fatigués de la lutte, sont tombés dans un état de léthargie. Un morne silence s'est fait dans toute la chambre, interrompu par instant de quelque discussion sur des sujets d'intérêt privé. Tout est retombé dans ce calme plat qui souvent présage la tempête. Nous ne voulons pas dire que la tempête est imminente, car nous ne voyons à l'horizon aucun nuage qui puisse troubler la tranquillité actuelle. Au contraire le retour à Québec de quelques uns de nos députés semble présager la fin prochaine de la session. Malgré la pénurie des nouvelles, il en est une qui ne manque pas d'intérêt pour Québec, en même temps qu'elle est une preuve de la fermeté de notre gouvernement. L'autre jour, l'honorable M. Alexander, dans le conseil Législatif, a demandé au gouvernement, s'il s'était engagé dans quelque dépense relative à la translation du siège du gouvernement à Québec ou s'il avait l'intention de le faire sans le consentement du conseil. Voici

la réponse que l'honorable M. Vankoughnet a faite, au nom du gouvernement: L'Exécutif n'a pas encore autorisé aucune dépense à ce sujet, mais il a l'intention de le faire sans le consentement de ce conseil." Voici une bonne preuve que le gouvernement n'a pas envie d'y aller par quatre chemins, et qu'il est disposé à venir à Québec en dépit de toutes les oppositions.

Les sociétés secrètes veulent encore se montrer la tête. Un monsieur White, député du Haut-Canada, a proposé un bill pour incorporer une société dite de tempérance qui porte le nom de "Good Templars." M. Langevin a prétendu que cette institution était une société secrète, et il a déclaré formellement qu'il serait toujours opposé à l'incorporation de toute société secrète, catholique ou protestante. En conséquence il a proposé une motion d'amendement pour faire renvoyer ce bill aux *Calendes Grecques*. M. Cauchon a pris une part très active à la discussion dans le même sens que M. Langevin; malgré l'éloquence et la logique de ces deux messieurs, l'amendement de M. Langevin a été rejeté par une faible majorité, et le bill en question a reçu les honneurs de la première lecture. Nous espérons sincèrement que la chambre ne donnera pas l'exemple d'un aussi dangereux précédent et que le bill échouera comme doivent échouer tous les bills de ce genre. Nous mentionnons avec bonheur que tous nos députés catholiques ont voté comme ils le devaient.

Il paraît que la plus profonde misère règne parmi les cultivateurs du Haut-Canada. Ces malheureux n'ont pas de grains pour les prochaines semailles et réclament des secours qui deviennent de la plus grande urgence. Aussi le Parlement a nommé un comité chargé de s'enquérir de la chose et de voir quels seraient les moyens les plus propres pour soulager immédiatement cette